



**Madame la Ministre de l'Écologie,
du Développement durable et de
l'Énergie**

Hôtel de Roquelaure,
246 Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Crest, le 13/04/2015

Lettre recommandée AR et Télécopie 01 40 81 73 69

Objet : Renouvellement d'une demande d'audience

Madame la Ministre,

Cela fait neuf mois que nous sollicitons de votre part une rencontre, afin de vous présenter nos propositions pour favoriser l'indispensable cohabitation entre le loup et le pastoralisme, et afin de vous remettre en main propre une pétition ayant désormais recueilli plus de 63000 signatures en faveur d'une meilleure protection du loup. Nous vous avons adressé cinq courriers en ce sens depuis juillet 2014. En réponse, vos services nous ont accordé un entretien avec votre conseiller Vincent Jechoux, qui a eu lieu ce 9 avril au ministère.

Après que cette réunion a été reportée deux fois, dont une au dernier moment, nous sommes surpris de constater la façon dont elle s'est déroulée. En effet, quelques minutes après le début de la rencontre, M. Jechoux a dû s'absenter très longuement, pour ne revenir nous accorder ensuite qu'une quinzaine de minutes d'entretien. Ces circonstances étonnantes et ce peu de temps accordé ne nous ont pas permis de détailler nos propositions auprès de votre conseiller. Nous renouvelons donc pour la sixième fois notre demande d'audience.

Madame la Ministre, la gestion actuelle du dossier « loup » est menée avec une volonté manifeste de limiter le retour naturel de l'espèce, par des tirs qui ne règlent pas les problèmes de prédation sur les troupeaux domestiques, et qui sont ordonnés pour tenter de satisfaire des lobbies agricoles et cynégétiques. Les problèmes du manque d'adaptation du pastoralisme à la présence des prédateurs naturels, ainsi que les difficultés profondes et plus

générales de la filière ovine, doivent être appréhendés sans sacrifier la présence d'une espèce dont la recolonisation naturelle est encore très lente dans notre pays.

Dans le cadre de la directive européenne Habitat, la France s'est engagée à maintenir l'espèce en bon état de conservation dans son aire de répartition naturelle. Or le loup n'occupe actuellement qu'une très faible proportion des zones favorables du territoire où il était autrefois présent. Il serait donc pertinent de favoriser son retour naturel en l'accompagnant par des mesures permettant la cohabitation avec les activités humaines, plutôt que de chercher à réduire sa population encore faible.

Madame la Ministre, vous devez savoir que nos concitoyens sont très attachés à la présence du loup en France, comme l'a montré le sondage IFOP réalisé en septembre 2013 pour l'ASPAS et One Voice qui montre que 79% des Français sont favorables à sa présence dans notre pays, y compris les ruraux.

Malgré cette forte demande des Français, malgré le caractère encore fragile de l'espèce dans notre pays, et malgré l'intérêt de la présence du loup pour des secteurs économiques clefs en zone rurale que sont le tourisme et la sylviculture, vous avez décidé de faire chasser le loup.

Dans l'attente de vous rencontrer afin de vous faire part de nos aspirations pour le respect de la faune, de la vie sauvage et de l'indispensable cohabitation loup/pastoralisme, au nom des 31 associations réunies dans CAP loup, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Les associations de CAP Loup

Contacts :

Jean-François Darmstaedter - FERUS - Tél. 06 30 20 59 64

Madline Reynaud - ASPAS - Tél. 06 79 44 61 17

Pierre Rigaux - SFPEM - Tél. 06 84 49 58 10

Courrier :

veille@cap-loup.fr

CAP Loup – C/o ASPAS – BP 505 – 26401 CREST Cedex

2/2

Les 31 associations membres de CAP Loup :

Fondatrices : Animal Cross, ASPAS, Ferus, LPO PACA, Mille traces, SFPEM, WWF.

Membres : ALEPE, Altaïr Nature, ANG, Asbl Wolf Eyes, ASPA Vosges, AVES France, CESB, CVN, Dignité Animale, Fondation Brigitte Bardot, GEML, GMA, Kermit, Loup.org, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, Oiseaux Nature, One Voice, Peuple Loup, RAC, Sauvegarde Faune Sauvage, SPA de Lyon Sud-Est, Sur les traces du loup, Tendua.